



Fonds d'intégration

Un programme d'emploi **pour les personnes handicapées**
Information pour les particuliers

OBJECTIF

Le Fonds d'intégration vise à aider les personnes handicapées à se préparer à travailler et à trouver un emploi ou à devenir travailleur indépendant, ainsi qu'à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour conserver ce nouvel emploi.

Le Fonds d'intégration finance un large éventail d'activités d'emploi à l'intention des personnes handicapées qui sont en chômage et qui ne sont pas habituellement admissibles aux prestations d'emploi offertes dans le cadre de la Loi sur l'assurance-emploi.

GENRES D'ACTIVITÉS

Voici une liste non exhaustive des activités possibles :

- Encourager les employeurs à embaucher des personnes qu'ils n'auraient pas habituellement embauchées;
- Aider des particuliers à lancer leur propre entreprise;
- Donner à des particuliers une expérience de travail pouvant mener à un emploi durable;
- Assister les personnes handicapées pour qu'elles améliorent leur niveau de compétences; et
- Faciliter l'aide à l'emploi ou aux services d'emploi en accordant des mesures d'aide personnelle offertes par les personnes ou organisations qui présentent une proposition de projet.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible comme participant, une personne doit s'identifier comme ayant une incapacité physique ou mentale permanente, être sans emploi (ou travailler moins de 20 heures par semaine), être légalement autorisée à travailler au Canada et avoir besoin d'aide pour se préparer à travailler ou devenir travailleur indépendant.

Les participants ne doivent généralement pas être admissibles à des mesures de soutien en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

AIDE FINANCIÈRE

Tout en participant aux activités, l'aide financière sous forme de contributions peut être faite pour couvrir certaines dépenses de subsistance, transport et la garde de personnes à charge. Un montant couvrant les coûts des appareils ou des aménagements spéciaux visant à tenir compte des besoins d'une personne handicapée pourrait aussi être versé. Dans la mesure du possible, les coûts seront partagés avec le participant.





Fonds d'intégration

Un programme d'emploi **pour les personnes handicapées**
Information pour les particuliers

COMMENT PRÉSENTER SA DEMANDE

Si vous êtes intéressé à présenter une demande, veuillez communiquer avec le Centre Service Canada le plus près de chez-vous.

Ce feuillet d'information ainsi que d'autres renseignements sur le Fonds d'intégration sont disponibles en médias substitués au moyen de TeleFlash. Composez le 1 888 844 4477 (sans frais). Les documents demandés sont produits automatiquement dans le format choisi et envoyés directement au demandeur. Pour le service ATS, composez le 1 800 465 7735.